

## Soirée de remerciements et présentation du dispositif "Mon CE gersois" avec Vic Kiosque



Soirée de remerciements et présentation du dispositif "Mon CE gersois" avec Vic Kiosque

**Vendredi soir, l'association Vic Kiosque qui regroupe tous les acteurs économiques de Vic-Fezensac et alentours avait organisé une soirée conviviale pour remercier les généreux donateurs - une soixantaine - qui ont contribué à la réussite du loto d'avril.**

Comme l'explique **Isabelle Marie, présidente de Vic Kiosque**, tous les bénéfices du loto sont réinvestis dans les marchés de nuit mais aussi dans d'autres actions que met en place l'association.



Une de ces actions a été présentée lors de la soirée par les référents venus sur place, il s'agit du **dispositif Mon CE Gersois auquel Vic Kiosque a adhéré.**

Ce dispositif a été instauré par l'Union Patronale du Gers qui met ainsi en place son propre comité d'entreprise à l'instar de ceux des grands groupes.

En adhérant, les commerçants permettront à leurs salariés et à eux-mêmes de bénéficier des mêmes avantages que ceux accordés par les CE des grands groupes, avantages dont ils pourront profiter lors de leurs achats du quotidien mais aussi sur leurs loisirs ou vacances dans plus de 2500 enseignes nationales et locales.

Vic Kiosque va au-delà en proposant à tous les habitants de la communauté de communes d'Artagnan en Fezensac de bénéficier de la carte Mon CE gersois en adhérant à l'association Vic Kiosque pour la somme de 20 euros.



**Vous pouvez vous renseigner auprès de Vic Kiosque : [vic.kiosque@gmail.com](mailto:vic.kiosque@gmail.com)**

Vous pourrez aussi vous informer auprès des membres de l'association lors des 4 marchés de nuit qui arrivent à grands pas.

Les dates sont fixées : le 3, 17 et 31 juillet et le 14 août.

Des nouveautés vous attendent mais nous en reparlerons :

<https://lejournaldugers.fr/article/76411-soiree-de-remerciements-et-presentation-du-dispositif-mon-ce-gersois-avec-vic-kiosque>



DEMANDE D'INSCRIPTION  
vic.kiosque@gmail.com